

## Classification des entreprises



1.0

Prof. Fernand KOUAME

Août 2017



- Connaître les critères de classification d'une entreprise ;
- Classifier les entreprises en fonction de différents critères et reconnaître leur nature.



### Introduction

Une entreprise est un groupement humain hiérarchisé qui met en œuvre des moyens intellectuels, physiques et financiers pour produire former, distribuer les richesses conformément à des buts définis pour réaliser un profit.

En plus de réaliser un profit, l'entreprise a pour objectif de **répondre aux questions fondamentales importantes de l'économie et de la société**.

- · Que produire?
- Quels sont les besoins du marché afin de les satisfaire ?
- Pour qui produire ?
- Quelle est la catégorie des consommateurs ayant exprimé le besoin ?
- Comment produire ?

Il n'est pas facile d'établir des distinctions ou des analogies suffisamment claires pour obtenir une classification des entreprises : la raison en **est l'innombrable variété des activités dans la société**.

Cependant, pour des raisons d'études, certaines caractéristiques homogènes permettent de faire une classification.

# Critères de classification d'une entreprise

### **Objectifs**

Connaître les critères de classification d'une entreprise.

Pour effectuer un classement des entreprises, on utilise des critères permettant de faire des regroupements. Il est par ailleurs intéressant d'étudier les évolutions dans le temps du résultat de ces classifications.

En raison de la diversité des entreprises, de multiples classifications sont opérées : **juridique**, **dimensionnel** et **économique**.

### A. Critères juridiques

### Définition juridique d'une entreprise

L'entreprise est un ensemble de **moyens (un projet, un lieu de décision et de gestion économique)**. D'un point de vue juridique, elle n'a stricto sensu aucune consistance ni réalité.

- Pour exister juridiquement, l'entreprise doit opter pour l'une des formes juridiques prévues (entreprise individuelle, EIRL, EURL, société civile ou commerciale, société coopérative, etc.) qu'elle doit revêtir nécessairement pour exister et se développer sur le plan légal.
- La forme juridique choisie doit faire l'objet d'un enregistrement auprès des autorités compétentes (registre du commerce et des sociétés ; répertoire des métiers pour les entreprises artisanales).
- Cette forme juridique est associée à une identification distinctive et non ambiguë (en France par exemple, inscription au répertoire SIREN/SIRET).

### Formes juridiques les plus connus

Les formes juridiques¹ les plus connues qui portent une entreprise sont :

les sociétés : lorsque l'entreprise est portée par plusieurs associés (société anonyme, société par actions simplifiée, société à responsabilité limitée, société civile professionnelle) ;

les associations ou coopératives : lorsque l'objet social de l'entreprise présente certaines caractéristiques (notamment l'absence de but lucratif) ;

les structures individuelles : lorsque l'entreprise est portée par un individu seul (auto-entrepreneur, profession libérale, artisan, entreprise individuelle, EURL).



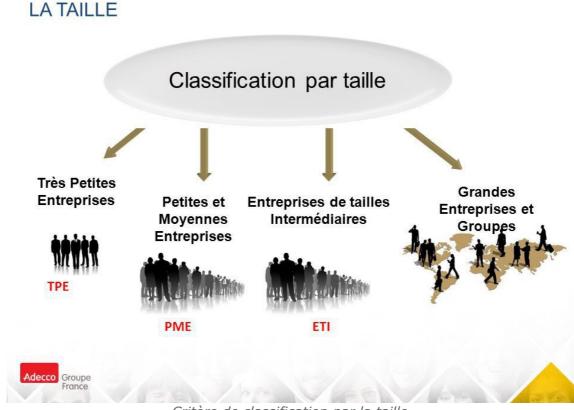
Formes juridiques d'une entreprise

### B. Critère dimensionnel ou taille

Ce critère prend en compte **plusieurs éléments** permettant de distinguer les petites, moyennes et grandes entreprises (G. Normandin,  $2015^2$ )

<sup>1 -</sup> https://www.lecoindesentrepreneurs.fr/choix-du-statut-juridique-de-l-entreprise/

<sup>2 -</sup> http://slideplayer.fr/slide/11211948/



Critère de classification par la taille

Les principaux éléments de différenciation ici sont :

- le Chiffre d'affaires : mesure la part de marché de l'entreprise.
- la Valeur ajoutée : mesure la richesse créée à l'intérieur de l'entreprise.
- l'Effectif : permet d'apprécier l'importance du facteur de production travail.
- **les Capitaux propres :** mesurent entre autre l'importance des fonds apportés par les propriétaires.
- le Résultat de l'entreprise : traduit la rentabilité de l'entreprise.

### C. Critère économique

### Définition économique de l'entreprise

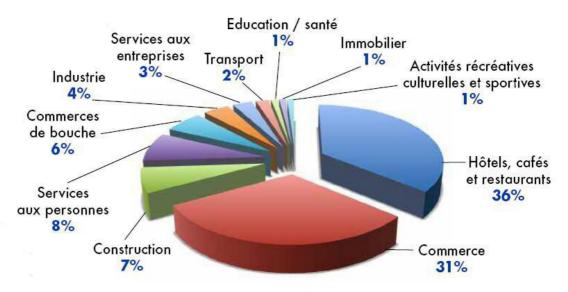
Selon cette approche, l'entreprise est une **entité de production des biens et services** destinés aux marchés de consommation et aux marchés des biens de production.

C'est un **ensemble de moyens humains, financiers, matériels et immatériels** réunis dans le but de **produire et vendre des biens et service**s sur un marché

### Formes économiques des entreprises

Ici, les entreprises sont classées selon trois aspects :

- Classification par secteur.
- Classification par type d'opérations accomplies.
- · Classification selon la branche d'activité.



Les différents secteurs d'activités et types d'opérations des entreprises

### D. Exercice: Évaluation formative 1

[Solution n°1 p 27]

Exercice		
La classification juridique de l'entreprise est basée sur :		
0	a) Le chiffre d'affaire	
0	b) Le résultat de l'entreprise	
0	c) L'objet social de l'entreprise	
0	c) Le type d'activité de l'entreprise	

### **Exercice**

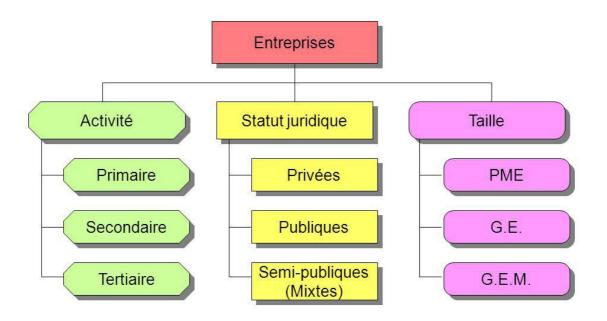
### Critères de classification d'une entreprise

			éléments suivan s en fonction de			lisés pour fai	re une c	lassifica	tion de	S
		a) Le	secteur d'activit	cé						
-		b) Le	chiffre d'affaire							
-		c) Le	nombre de sala	riés						
-		d) La	raison sociale d	e l'entrep	rise					
-		e) La	richesse crée pa	ar l'entrep	orise					
In	sére	er les	mots manqu	ants						
	Sur	le plar	n économique, o	on conside	ère parfois	l'entreprise	comme	un ense	mble d	е
			humains, fina	nciers, m	atériels et	immatériels	réunis	dans le	but d	e
			et vendre des		et	sur un				
					* *					
					*					

Il existe trois critères de classification des  $entreprises^3$ .

3 - https://www.pinterest.com/pin/180495897546727783/

### Classification des entreprises



Critères de classification des entreprises

Université Virtuelle de Côte d'Ivoire





### **Objectifs**

- Classifier les entreprises en fonction de différents critères et reconnaître leur nature.
- Définir les différentes catégories d'entreprises classées.

On présentera ici les différents types d'entreprises en se basant sur les critères énumérés dans la section précédente.

Pour cela, on fera trois types de classification :

- · classification en fonction du critère juridique
- classification en fonction de la taille
- classification économique de l'entreprise

### A. Classification juridique des entreprises

La définition de la forme juridique de l'entreprise vous de définir votre **statut fiscal**. Ainsi, entreprise peut appartenir :

- soit à des personnes **privées** ;
- soit à l'État ;
- soit en partie à l'État et en partie à des personnes privées.

### 1. A- Les entreprises privées

Une **entreprise privée** est une entreprise dans laquelle, la **totalité du capital appartient aux personnes privées**. L'État ou les collectivités publiques n'ayant aucune participation.

Lorsqu'elle appartient à une seule personne, on parle d'entreprise individuelle.

Si au contraire elle appartient à plusieurs personnes, on parle d'**entreprise** sociétaire.

L'entreprise sociétaire est une personne morale. Elle a donc une existence autonome distincte de celle des associés propriétaires.

Le droit OHADA règlemente désormais les sociétés. Il y a donc plusieurs formes juridiques de sociétés.



Classification juridique des entreprises

### a) 1. Les sociétés civiles

Ce sont des sociétés dont l'objet constitue une activité non commerciale et qui n'a pas adopté la forme anonyme à responsabilité limitée, en nom collectif ou en commandite.

L'activité de certaines professions libérales peut être exercée dans le cadre des sociétés civiles professionnelles dont les parts sont cessibles sous certaines conditions.

Dans cette société, les associés répondent de façon illimitée et solidaire des dettes sociales.

### i 2. Les sociétés commerciales

Elles relèvent aujourd'hui du système comptable OHADA. On distingue donc : les sociétés de personnes, sociétés de capitaux, société à responsabilité limitée (SARL) et autres types de sociétés ou groupement d'affaires.

### Les sociétés de personnes

Une société de personnes a deux traits caractéristiques :

· Les associés sont responsables sur leur patrimoine des dettes de la

### société;

 Les associés en échange de leurs apports reçoivent des parts sociales qui ne sont cessibles qu'à des conditions précises.

Ces sociétés de personnes peuvent se regrouper en sociétés en nom collectif et sociétés en commandite simple.



### Complément : Société en nom collectif (SNC)

C'est une société dans laquelle tous les associés sont commerçants et répondent indéfiniment et solidairement d'être responsables sur leur patrimoine personnel de tous les engagements de la société.

Ici la cession des parts sociales exige un accord unanime de tous les associés.

Le capital d'une société en nom collectif est divisé en parts sociales de même valeur nominale.



### Complément : Société en commandite simple (SCS)

Les SCS comportent deux types d'associés à savoir :

- Les commandités : ce sont des associés qui acceptent d'être indéfiniment et solidairement responsables des engagements de la société.
- Les commanditaires qui sont des simples bailleurs de fonds (apporteurs de capitaux) dont la responsabilité est limitée à leur apport.

La SCS est géré par un, plusieurs ou tous les associés commandités.

La cession des parts d'une SCS exige l'accord unanime de tous les associés.

### Les sociétés de capitaux

Pour réunir les capitaux importants, il est nécessaire de faire appel à un grand nombre d'associés.

Les sociétés de personnes ne peuvent grouper qu'un petit nombre de personnes se faisant mutuellement confiance et pouvant intervenir dans la gestion de la société. C'est pourquoi, il fallait constituer les **sociétés de capitaux**.

Les sociétés de capitaux sont donc caractérisés par :

- La responsabilité des associés est limitée qu'à concurrence du montant de leur apport et non sur tout le patrimoine ;
- Les titres remis aux actionnaires sont des actions négociables c'est-àdire librement cessibles sans condition.



### Complément : Société anonyme (SA)

Les sociétés de capitaux présentent plusieurs formes.

La plus importante est : la société anonyme (S.A) qui est une forme sociale où la responsabilité des associés est limitée au montant de leurs apports, représentés par des actions qui peuvent être cessibles.

### Les sociétés à responsabilité limitée (SARL)

C'est une société dans laquelle la responsabilité des associés est limitée au montant de leurs apports.

Le capital d'une SARL est divisée en parts sociales qui sont difficilement négociables ou alors ne sont cessibles que dans certaines conditions (Exemple : l'accord d'une majorité correspondant au 3/4 du capital)

La SARL est une société hybride entre les sociétés de personnes et les

### sociétés de capitaux.

- Elle est semblable à une **société de personnes** parce que les parts sociales qui composent le capital social ne sont pas librement cessibles.
- Elle ressemble à la **société de capitaux** en ce sens que la responsabilité des associés est limitée au montant de leurs apports.

NB : Depuis l'avènement du droit OHADA, la SARL comme la S.A peut comporter un seul associé. On parlera donc de société unipersonnelle.

### Autres types de sociétés ou groupement d'affaires

C'est le cas des sociétés en participation, les groupement d'intérêt économique (GIE) et les coopératives.



### Complément : La société en participation

Société dans laquelle les associés conviennent qu'elle ne sera pas immatriculée au registre du commerce et du crédit foncier (RCCM) et qu'elle n'aura pas la personnalité morale. Elle n'est pas soumise à la publicité.



### Complément : Le groupement d'intérêt économique (GIE)

C'est un groupement qui a pour but exclusif de mettre en œuvre pour une durée déterminée, tous les moyens propres à faciliter ou à développer l'activité économique de ses membres, à améliorer ou à accroître les résultats de cette activité.



### Complément : Les coopératives

Ce sont des entreprises qui ne cherchent pas essentiellement le profit, mais visent à servir les intérêts de leurs adhérents en leur rendant service. (Exemple : une coopérative de consommation peut consister à fournir aux consommateurs les denrées de qualité au prix le plus faible possible.)

Dans une coopérative, le pouvoir de décision obéit au principe : « une personne une voix » et ne se fonde nullement sur l'apport des coopérateur

Le bénéfice versé à chaque adhérent n'est pas proportionnel au capital apporté mais aux achats effectués ou au travail fourni pour chaque coopérateur. On distingue :

- Les coopératives ouvrières ;
- Les coopératives de production ;
- Les coopératives de consommation ;
- Les coopératives de **commercants (groupement d'achats)**.



### Complément : Les mutuelles

Elles **fonctionnent selon le principe de la répartition** c'est-à-dire qu'elles **collectent auprès de leurs adhérents des cotisations ou primes** qui servent à payer des prestations ou indemnités aux adhérents sinistrés.

### 2. Les entreprises publiques

Ce sont des entreprises dans laquelle la **totalité du capital appartient à l'État ou à des collectivités publiques**.

Différents types d'entreprise

En Côte d'Ivoire, on distingue :

- les entreprises publiques à caractère administratif (EPA) : voir le lien suivant⁴.
- les entreprises publiques à caractères industriel et commercial (EPIC) : voir le *lien suivant*<sup>5</sup>.
- les entreprises publiques à caractère particulier : voir le lien<sup>6</sup>.

### 3. Les entreprises parapubliques ou semi-publiques

Ce sont des entreprises dans lesquelles la propriété du capital appartient en partie à l'État et en partie aux personnes privées.

### B. Classification économique de l'entreprise

Cette classification peut se faire selon trois aspects :

- Classification par secteur.
- Classification par type d'opérations accomplies.
- Classification selon la branche d'activité.

### 1. A) Classification sectorielle

On distingue ici : les entreprises du secteur primaire, les entreprises du secteur secondaire et les entreprises du secteur tertiaire.

LA CLASSIFICATION DE L'ENTREPRISE SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- Secteur primaire
- Secteur secondaire
- Secteur tertiaire
- Secteur quaternaire

### a) Les entreprises du secteur primaire

Il s'agit ici de toutes les entreprises utilisant à titre principal le facteur

- 4 http://www.ige.ci/fichier/file/Etablissemnt%20Public%20%20Adm%20240513.pdf
- 5 http://www.ige.ci/fichier/epic.pdf
- 6 http://www.ige.ci/fichier/epsp.pdf

**naturel**. Il englobe l'agriculture, l'élevage, la pêche, etc

### b) Les entreprises du secteur secondaire

Regroupe toutes les entreprises ayant comme activité la transformation de matières premières en produits finis. Il englobe dont toutes les industries.

### c) Les entreprises du secteur tertiaire

Regroupe toutes les entreprises prestataires de services. Sa composition est très hétérogène car il regroupe tout ce qui n'appartient pas aux deux autres secteurs, à savoir : les activités de distribution, de transport, de loisir, de crédit, d'assurance,...

### 2. B) Classification selon le type d'opérations accomplies

Les opérations effectuées dans une entreprise peuvent être classer en **5** catégories :

- Les entreprises agricoles
- Les entreprises industrielles
- Les entreprises commerciales
- Les entreprises prestataires de services
- Les entreprises financières.



### a) Les entreprises agricoles

**Opérations agricoles :** opérations dans lesquelles le facteur naturel est prédominant.

Les variations climatiques font de l'aléa le signe caractéristique de l'activité agricole.

Cet aléa porte notamment sur les quantités produites, le coût de production, le prix de ventes.

Le revenu agricole est ainsi variable selon les années.

En raison de leur caractère primaire, on parle surtout d' « **exploitation agricole** ».

### b) Les entreprises industrielles

Elles effectuent des opérations de transformation de la matière en produits finis.

Toutes les entreprises ont un trait commun : le produit vendu ou produit fini étant différent des produits et matières ayant servi à son élaboration.

Selon la destination des produits, on distingue :

- Les industries intermédiaires : production des matières premières en produits semi-finis, qui seront utilisés par d'autres entreprises qui les incorporent à leur production. Les industries intermédiaires fabriquent donc des biens consommés par d'autres entreprises à des fins productives.
- Les industries d'équipement : produisent des biens qui seront utilisés par les entreprises comme moyens de production ou équipement (biens durables) : outillage, machines, matériel...
- Les industries de consommation : elles produisent des biens destinés à la consommation.
- Selon le stade d'élaboration du produit, on distingue :
- Les industries extractives qui produisent de (nombreuses) matières premières.
- Les industries énergétiques qui fournissent de l'énergie (électricité, pétrole,...).
- Les industries de base : les entreprises qui font la première transformation de matière première.
- Les industries de transformation : les entreprises qui assurent les transformations ultérieures jusqu'au stade final de produit fini.



### Rappel

Une seule entreprise, peut intégrer toutes les étapes de fabrication c'est-à-dire depuis l'extraction, jusqu'à la transformation

### c) Les entreprises commerciales

Elles réalisent les opérations de distribution des biens :

• Les entreprises commerciales assurant le fonction de grossiste : c'està-dire achat en grande quantité directement chez le fabricant et vente en grande quantité au revendeur.

- Les entreprises commerciales assurant la fonction de semigrossistes : stade intermédiaire entre le grossiste et le détaillant.
- Les entreprises commerciales assurant la fonction de détaillant, qui vendent directement au consommateur. Elles sont alimentées soit directement par le producteur, le grossiste, ou le demi-grossiste, en fonction et au fur et à mesure de leurs besoins.

### d) Les entreprises prestataires de services

Elles fournissent deux types de services :

- Service de production vendue à d'autres entreprises : société d'étude, agences de publicité...
- **Service de consommation** : entreprises rendant des services aux consommateurs : transport, restaurants, locations...

### e) Les entreprises financières

Elles réalisent les opérations financières à savoir : la création, la collecte, la transformation et la distribution des ressources monétaires et des ressources d'épargne.

Elles sont constituées par **les banques** qui font profession habituelle de recevoir des fonds qu'elles emploient pour leur propre compte en opération d'escompte, en opérations de crédit ou en opérations financières.

### 3. C) Classification selon la branche d'activité

A la différence du secteur, qui rassemble des activités variées, la branche ne regroupe que les entreprises fabriquant, à titre principal, la même catégorie de biens, entreprises de l'industrie pharmaceutique, industrie...

Les entreprises d'une même branche ont donc notamment pour points communs :

- L'usage d'une même technique.
- L'utilisation des mêmes matières premières.
- Des intérêts communs dans certains domaines : ce qui leur permet de regrouper certaines de leurs activités et de créer des services communs, notamment de recherche, d'achat ou de vente, filiales communes, groupement d'intérêts économiques par exp.

### C. Classification des entreprises selon leur taille

Les entreprises ont des tailles différentes. Selon sa dimension, l'entreprise va du simple atelier jusqu'à la grande entreprise.

Même ici, deux sous classifications sont possibles :

- celle selon l'effectif du personnel employé;
- celle selon le chiffre d'affaire.

### 1. Classification selon le nombre d'employés

selon ce critère, on distingue :

- Les petites entreprises : qui emploient un effectif compris entre 1 et 10 salariés.
- Les moyennes entreprises : employant un effectif compris entre 10 et 100 salariés (selon certains économistes, ce nombre peut aller à 500).
- Les grandes entreprises : celles qui emploient plus de 500 salariés.



Le critère de l'effectif du personnel est important :

- **Du point de vue juridique**, les entreprises ont des obligations légales spéciales selon l'effectif de leur personnel.
- Du point de vue des relations humaines, dont la nature varie considérablement selon l'effectif.
  - Dans tout processus de production, la gestion du personnel occupe une place primordiale du fait de l'importance sans cesse croissante de l'individu dans le processus de production.
- Ainsi, une politique de gestion du personnel est fonction de l'effectif employé, car chaque fois que l'effectif s'accroît, elle devient une tâche administrative encore plus lourde et des procédés de gestion spécifiquement liés à l'effectif doivent être adoptés (procédé de motivation, d'intégration, etc...).
- **Du point de vue fiscal**, certains seuils et modalités d'imposition dépendent des effectifs : le nombre et la composition (compétence) des salariés constitue un élément important dans le valeur contributive de l'entreprise.

### 2. Classification selon le chiffre d'affaire

Le chiffre d'affaire permet d'avoir une idée sur le volume des transactions de l'entreprise avec ses clients.

L'importance d'une entreprise peut se définir par le volume de se transactions. Ce critère est important pour les raisons suivantes : Il est employé pour apprécier l'évolution des entreprises et pour les classer par ordre d'importance selon le chiffre d'affaires.

Pour l'entreprise, il constitue :

**Un outil de gestion** : la variation du chiffre d'affaires permet à l'entreprise de mesurer la pertinence de ses méthodes de ventes. Ainsi, une baisse du chiffre d'affaires est souvent interprétée comme indicateur important de la mauvaise santé de l'entreprise.

Il est utilisé à des fins comparatives dans le mesure où il permet à l'entreprise de se positionner par rapport aux autres entreprises de la même branche.



### Attention

Le critère du chiffre d'affaires n'est pas utilisé pour comparer une entreprise commerciale et une entreprise industrielle. L'inconvénient de ce critère est qu'il ne permet pas de mesurer la contribution économique réelle de l'entreprise à la production nationale.

### D. Références webographiques

- 1. http://compta-t.blogspot.com/2013/10/lenvironment-la-classification-des.html
- 2. http://www.tifawt.com/entreprenariat/lentreprise-definition-finalites-et-classification/
- 3. http://joelpro-educ.com/s/classification-des-entreprises-1er-ses-cours.

### E. Exercice

[Solution n°2 p 28]

Exerc	cice
	Selon leur forme juridique, comment peuvent être classées les entreprises ? usieurs réponse justes)
	a) sociétés de personnes
	b) sociétés de capitaux
	c) sociétés de mixage
	d) sociétés de coopération
	e) sociétés personnelles

Université Virtuelle de Côte d'Ivoire

**Exercice** 

Différents types d'entreprise

2) L	a société anonyme (SA) est (Une seule réponse juste) :					
0	a) Une entreprise qui n'a pas d'adresse fixe					
0	b) Une société de capitaux dont les actions se vendent en bourse					
0	c) Une entreprise ou les propriétaires ont une responsabilité limitée à hauteur de leur contribution au capital					
0	d) Une entreprise qui appartienne à l'État.					
Exerc	Exercice					
inde	société dans laquelle tous les associés sont commerçants et répondent éfiniment et solidairement d'être responsables sur leur patrimoine personnel de s les engagements de la société (entrer directement la réponse).					
Exerc	ice					
4) L	es banques sont :					
0	a) Les entreprises du secteurs primaire					
0	b) Les entreprises du secteur secondaires					
0	c) Les entreprises du secteur tertiaire					
0	d) On ne peut classer les banques dans cette catégorie					
Exerc	ice					
5. 1	nsérer les mots manquants : La classification des entreprises selon la taille					
•	t se faire en tenant compte de et du . Ainsi, une					
	entreprise qui a entre et salariés est une moyenne entreprise. Une entreprise avec plus de 500 employés est une .					

\* \*

\*

### Il faut retenir que :

- il existe trois types de classification qui dépendent des critères définis dans la section 1 : classification juridique, économique et dimensionnelle.
- **sur le plan juridique**, on distingue les e**ntreprises privées** (sociétés civiles et commerciales), publiques et parapubliques.
- sur le plan économique, la classification dépend du secteur d'activité de l'entreprise (entreprise du secteur primaire, secondaire et tertiaire), du type d'opération accomplies par l'entreprise (entreprises agricoles, industrielles, commerciales, de services et financières) et la branche d'activité (entreprises fabricant la même catégorie de bien).
- enfin sur le plan dimensionnel, la classification dépend du nombre d'employés (petites, moyennes, grandes et très grandes entreprises) et du chiffre d'affaire.

### O Sol exe

## Solution des exercices

### > Solution n°1 (exercice p. 12)

# a) Le chiffre d'affaire b) Le résultat de l'entreprise c) L'objet social de l'entreprise c) Le type d'activité de l'entreprise Exercice a) Le secteur d'activité b) Le chiffre d'affaire c) Le nombre de salariés d) La raison sociale de l'entreprise e) La richesse crée par l'entreprise

### **Insérer les mots manquants**

Sur le plan économique, on considère parfois l'entreprise comme un ensemble de moyens humains, financiers, matériels et immatériels réunis dans le but de produire et vendre des biens et services sur un marché.

### > Solution n°2 (exercice p. 24)

Exerc	Exercice			
	a) sociétés de personnes			
	b) sociétés de capitaux			
	c) sociétés de mixage			
	d) sociétés de coopération			
	e) sociétés personnelles			
Exerc	ice			
0	a) Une entreprise qui n'a pas d'adresse fixe			
0	b) Une société de capitaux dont les actions se vendent en bourse			
0	c) Une entreprise ou les propriétaires ont une responsabilité limitée à hauteur de leur contribution au capital			
0	d) Une entreprise qui appartienne à l'État.			
Soc	iété en nom collectif (SNC)			
0	a) Les entreprises du secteurs primaire			
0	b) Les entreprises du secteur secondaires			
0	c) Les entreprises du secteur tertiaire			
0	d) On ne peut classer les banques dans cette catégorie			

Université Virtuelle de Côte d'Ivoire

**Exercice** 

### Solution des exercices

5. Insérer les mots manquants : La classification des entreprises selon la taille peut se faire en tenant compte de l'effectif du personnel employé et du chiffre d'affaire. Ainsi, une entreprise qui a entre 10 et 100 salariés est une moyenne entreprise. Une entreprise avec plus de 500 employés est une grande entreprise.